

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 38 (2011)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Organisation des Suisses de l'étranger

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conseil OSE

### QUESTION:

**Je suis Suisse de l'étranger domicilié en dehors d'un Etat de l'Union européenne et de l'AELE, quels sont mes droits à l'assurance-chômage en cas de retour en Suisse?**

### RÉPONSE:

La loi sur l'assurance-chômage vient d'être révisée et les modifications entrent en vigueur le 1er avril 2011. Le but poursuivi par la révision était clairement de faire des économies en vue d'assainir l'assurance-chômage et un catalogue de mesures en ce sens a été adopté. En ce qui concerne les Suisses de l'étranger, la principale modification touche la durée de prestations qui passe de 260 à 90 indemnités journalières au plus. Cela signifie que les Suisses de retour d'un pays non membre de l'UE ou de l'AELE ont droit à recevoir des prestations de chômage pendant 90 jours ouvrables. Les conditions à remplir pour avoir droit aux prestations de l'assurance-chômage sont les suivantes: être de retour en Suisse après un séjour de plus d'un an dans un pays hors de l'UE et de l'AELE; avoir exercé à l'étranger une activité salariée pendant au moins 12 mois au cours des deux dernières années; faire valoir le droit aux prestations dans l'année qui suit le retour en Suisse auprès de la commune de domicile ou auprès de l'office régional de placement; présenter une attestation de l'employeur étranger indiquant la durée de l'activité. Les prestations se montent à 70 ou 80 % du gain assuré qui est calculé sur la base de forfaits fixés selon le degré de formation professionnelle.

Les personnes qui ont travaillé à l'étranger pour le compte d'une entreprise ayant son siège en Suisse et qui ont dès lors cotisé à l'assurance-chômage, sont soumises aux règles qui régissent les prestations pour les personnes ayant travaillé en Suisse: La durée de leur droit aux prestations sera en principe plus élevée.

Les personnes qui reviennent en Suisse après un séjour dans un Etat de l'UE/AELE sont soumises à d'autres règles en vertu de la coordination des systèmes de sécurité sociale comprise dans l'accord sur la libre circulation des personnes. En principe, c'est le dernier Etat d'emploi qui est compétent pour verser les prestations de l'assurance-chômage à moins de pouvoir justifier d'avoir travaillé en Suisse en tant que salarié pendant 12 mois au cours des

deux dernières années précédant l'inscription au chômage.

*Pour plus de précisions:*

[www.espace-emploi.ch/dateien/Broschuere/b\\_ausland\\_fr.pdf](http://www.espace-emploi.ch/dateien/Broschuere/b_ausland_fr.pdf)

[www.espace-emploi.ch/dateien/Broschuere/b\\_arbeitslos\\_fr.pdf](http://www.espace-emploi.ch/dateien/Broschuere/b_arbeitslos_fr.pdf)

ERRATA: Une erreur s'est glissée dans le numéro d'octobre 2010 de la Revue sous la Rubrique «Conseil OSE». Les représentations à l'étranger ne peuvent ni légaliser ce document, ni légaliser la signature que comporte une attestation remise par un service cantonal de la circulation. Pour les documents établis par les autorités cantonales, une authentification de la chancellerie d'Etat du canton concerné est requise. La représentation suisse compétente pourra alors légaliser le sceau et la signature de la chancellerie d'Etat.

## Les jeunes se rencontrent en Suisse

**Cet été, l'OSE propose une offre variée de vacances ou de séjours de formation en Suisse. Nous créons des relations avec notre pays, avec des Suissesses et des Suisses, ainsi qu'avec des Suisses de l'étranger dans le monde entier.**

L'OSE attend environ 150 jeunes lors des seuls camps d'été, où sont prévues des vacances actives avec des participants de 40 pays. Les camps des Flumserbergen proposeront aux jeunes différentes disciplines sportives ou activités créatives. Lors du camp d'utilité publique, en Valais, nous participerons aux travaux d'entretien de la commune de Saas Balen. Le projet «Voyage Adventure», dans l'Oberland bernois, permettra aux jeunes de découvrir la cuisine, la navigation, le canoë, la construction d'un gîte et bien d'autres activités encore, et de mettre leurs connaissances en pratique directement lors du camp.

### Les dates

*Camp d'été d'utilité publique de Saas Balen:*  
03.07 – 09.07.2011

*Camp d'été 1 de Flumserberg:*  
16.07 – 29.07.2011

*Camp d'été 2 de Flumserberg:*  
30.07 – 12.08.2011

*Voyage Adventure dans l'Oberland bernois:*  
02.08 – 12.08.2011

### Découvrir la Suisse

Cette année, l'OSE a élaboré un nouveau projet pour les Suisses de l'étranger: pendant deux semaines, nous établissons pour les participants des programmes qu'ils peu-

vent suivre seuls ou accompagnés. Nos hôtes entreprennent ainsi des voyages dans toute la Suisse, avec à la clé un sujet touristique, p. ex. l'eau, l'histoire ou l'architecture. Pour chaque excursion, l'OSE définit une tâche visant à familiariser les Suisses de l'étranger avec la diversité de la Suisse. Les jeunes sont hébergés dans des familles d'accueil et ont ainsi contact directement avec le quotidien suisse.

### Vacances didactiques

Les Suisses de l'étranger ont également la possibilité d'apprendre le français ou l'allemand dans le cadre de cours de langues de deux semaines. Notre programme «Système de formation en Suisse» est ouvert aux jeunes désireux de découvrir les écoles, universités ou établissements d'enseignement de Suisse.

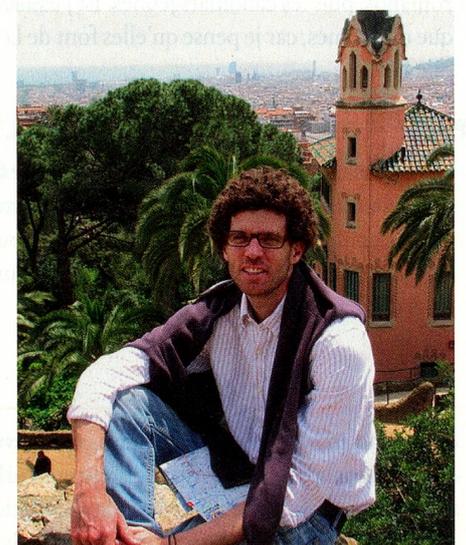
*Ce n'est là qu'une partie de l'offre de l'OSE. Les jeunes trouveront les dernières informations à l'adresse [www.aso.ch](http://www.aso.ch), sous la rubrique «Offres».*

## Interview avec un jeune Suisse de l'étranger

**James Schuler, âgé aujourd'hui de 29 ans, a grandi au Pérou. Il a récemment terminé sa formation à l'École hôtelière de Lausanne**

AJAS: *Qu'est-ce qui t'a incité à venir faire tes études en Suisse?*

JAMES: Trois raisons essentielles m'ont poussé à faire ce choix: tout d'abord, le fait que de nombreux diplômés péruviens ne



James Schuler

sont pas reconnus à l'étranger, ce qui, le cas échéant, aurait considérablement réduit mes chances de trouver du travail ailleurs qu'au Pérou. Ensuite, au Pérou, la filière hôtelière n'est proposée que par quelques universités privées, extrêmement onéreuses, que je n'aurais pas pu payer. Enfin, les écoles hôtelières de Suisse sont parmi les meilleures au monde.

*La réalité que tu as découverte en Suisse correspond-elle à l'image que tu en avais?*

Il s'agissait de mon premier voyage en Europe et je ne m'y suis absolument pas préparé. Grave erreur. J'ai pensé que l'argent que j'avais emmené suffirait pour un mois. Mais après une semaine, j'étais déjà sans le sou! J'ai sous-estimé la cherté de la vie en Suisse. Sinon, les clichés suisses se sont vérifiés: gens sympathiques, hautes montagnes, lacs bleus, vaches, montres, fromage, etc.

*Tu sais aujourd'hui que tu aurais dû mieux préparer ton séjour en Suisse. Quels conseils pourrais-tu donner aux jeunes qui, comme toi, envisagent des études en Suisse?*

Je leur recommande à tous de bien se préparer, mentalement et financièrement. Il importe de savoir où l'on étudiera, où l'on vivra et comment l'on payera ses études et la vie de tous les jours.

*Qu'est-ce qui t'a le plus manqué?*

Tout ce qui manque aux Suisses de l'étranger qui vivent ici: la famille, les amis et la nourriture, même si j'apprécie aussi la cuisine suisse.

*Penses-tu avoir changé pendant ton séjour en Suisse?*

Certainement! J'ai appris à être autonome, à planifier et à m'organiser. Et je suis devenu un peu moins individualiste qu'avant.

*AJAS - Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger*

Alpenstrasse 26 - CH-3006 Berne

Tél. 031 356 61 22

E-mail: [ajas@aso.ch](mailto:ajas@aso.ch)

[www.ajas.ch](http://www.ajas.ch)



Lynn Allemann d'Afrique du Sud, Andreas Christ et Ellen Schäffel d'Allemagne (de gauche à droite)

## Du plus chaud de l'été au plus froid de l'hiver: voyage à l'autre bout du monde pour le Juskila

Lynn Allemann a passé douze heures dans un avion avant que je ne l'accueille à La Lenk un lundi matin au début du mois de janvier, heureuse et satisfaite. Chez elle, en Afrique du Sud, la température avoisine les trente degrés et c'est actuellement les vacances d'été.

Transi de froid, on ne rêve que de chauds rayons de soleil. La cérémonie d'ouverture du septantième Juskila est impressionnante et excitante mais, par des températures inférieures à zéro, on finit par avoir vraiment les pieds et les mains gelés. Tout le monde attend bien sûr avec impatience l'arrivée du roi de la lutte, Kilian Wenger, du champion du monde de ski cross, Mike Schmid et de l'ancien conseiller fédéral, Adolf Ogi. Ce dernier s'est déclaré prêt à être le parrain des septante Suisses de l'étranger qui participent cette année gratuitement au Juskila. Normalement, seuls vingt Suisses de l'étranger peuvent profiter de cette semaine de sport d'hiver mais en cette année d'anniversaire, ce nombre a été porté à septante.

La Fondation pour les enfants suisses de l'étranger a effectué le tirage au sort des places et préparé l'événement en collaboration avec la Fédération suisse de ski. Elle organise aussi dix autres camps, en cinq langues, pour les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans. Dans ces camps, le savoir-faire et l'enthousiasme vont toujours de pair.

Les enfants suisses de l'étranger viennent des cinq continents. Allemagne, France, Irlande, Suède, Espagne, Hongrie, Angleterre, Italie, Roumanie, États-Unis, Canada, Australie, Mexique, Tunisie, mais aussi Afrique du Sud, d'où vient Lynn. Particulièrement contente à l'idée de se faire de nouveaux amis, elle s'énerve toutefois un peu en ce moment, en raison de ses nombreuses chutes le matin sur son snowboard. Mais elle sera sans aucun doute une petite pro de la planche à la fin du camp, lorsqu'elle rentrera chez elle, et rêvera sûrement de neige et de pistes de ski pendant ses douze heures de vol retour.

Sabine Kamm, la responsable du groupe, raconte que les enfants suisses de l'étranger sont incroyablement reconnaissants, «encore plus que les 330 jeunes Suisses». Mais ils sont évidemment tous heureux d'être à la neige et tout excités par les moments amusants passés au sein du groupe.

25 JANVIER 2011, SIMONE RINER

### PRO JUVENTUTE «ÉCHANGES DE CORRESPONDANCE»

#### Trouver des amis

Il est important d'avoir des amis. L'action «Échanges de correspondance» de Pro Juventute permet à des enfants et à des adolescents de se faire des amis, de découvrir des cultures et des pays étrangers et d'en savoir plus sur la vie des jeunes de leur âge à l'étranger. Beaucoup de jeunes aiment encore écrire et recevoir de vraies lettres, même s'ils communiquent presque exclusivement par Internet, e-mail et SMS au quotidien. Avec son action «Échanges de correspondance», Pro Juventute met en contact dans plus de 30 pays des enfants et des adolescents âgés de 10 à 18 ans. Les langues de correspondance sont l'allemand, le français, l'italien et l'anglais. Si ces échanges vous intéressent, n'hésitez pas à vous inscrire sur [www.projuventute.ch](http://www.projuventute.ch)